

COMITÉ CANADIEN DU MARCHÉ DES CHANGES

# **Rapport sur les activités**

---

**2009**

## **Comité canadien du marché des changes Rapport sur les activités de 2009**

La première partie du présent rapport annuel comporte un résumé des activités du Comité canadien du marché des changes (CCMC) qui se sont déroulées en 2009. Les activités permanentes du CCMC et son rôle sur le marché des changes au Canada sont décrits en annexe. On trouvera également en fin de rapport des listes de membres ainsi que les documents relatifs aux objectifs et à l'organisation.

### **Récentes activités du CCMC**

#### **Évolution du marché des changes et questions stratégiques**

À la réunion du 28 avril, organisée par le représentant de Thomson Reuters, Nan Noonan de la CLS Bank a présenté au Comité l'analyse du volume de liquidités et les progrès accomplis vers l'instauration d'un cycle de règlement le même jour en Amérique du Nord pour les transactions visant la combinaison \$ É.-U./\$ CAN conclues le même jour. Cette analyse reposait sur des données bancaires recueillies au mois de février. Selon M<sup>me</sup> Noonan, certains facteurs ont contribué à favoriser l'adoption de ce cycle maintenant. Tout d'abord, la tourmente qui a secoué les marchés financiers au cours de l'année écoulée a fait ressortir l'importance du risque de règlement. De plus, le niveau de participation des banques s'est accru au sein de la CLS Bank. Enfin, l'élargissement temporaire, par la Banque du Canada, des garanties admissibles pour les paiements de tranche 1 dans le cadre du STPGV a également aidé.

M<sup>me</sup> Noonan a indiqué que le Treasurers Working Group, un groupe consultatif de la CLS Bank, voit d'un bon œil l'introduction d'un cycle de règlement le même jour pour les opérations entre le dollar américain et le dollar canadien, sous réserve d'une analyse de rentabilité. Les membres du CCMC sont aussi très réceptifs à cette initiative de la CLS Bank. Pour les banques canadiennes dont le volume des opérations visant la paire \$ É.-U./\$ CAN est considérable, un cycle de règlement le même jour serait essentiel à la satisfaction de leurs besoins opérationnels.

La réunion du 30 septembre a été organisée par RBC Marchés des Capitaux; à cette occasion, Greg Parody, co-chef de la section Recherche – Marché mondial de l'énergie de cette institution, a fait part des perspectives qu'il entrevoyait pour les cours du pétrole brut et de son analyse.

À cette même réunion, Simon Grensted, Simon Wheatley et Gavin Wells ont donné un exposé sur l'éventail des services que propose LCH.Clearnet, en attirant l'attention sur les services de compensation par contrepartie centrale de l'entreprise et sur les applications qui en découleraient pour les marchés des changes. Ils ont souligné les

avantages que présente, du point de vue de la gestion du risque de contrepartie, une chambre de compensation qui, une fois transformée en contrepartie officielle pour les deux parties à la transaction, assumerait ainsi ce risque et garantirait chaque opération.

Les membres du CCMC ont relevé que le marché des changes avait un statut particulier : en effet, son caractère international et le fait qu'il soit le plus liquide au monde le différencient de nombreux autres marchés. Par conséquent, ils sont d'avis que toute action des autorités de réglementation face à la crise devrait prendre en compte la spécificité du marché des changes et son excellente tenue lors de la crise financière récente.

### **Liens avec les autres comités des changes**

Le CCMC a continué à participer aux efforts destinés à resserrer les relations entre les divers comités des changes à l'échelle internationale. Le 2 décembre, des représentants du CCMC (Donna Howard, Barry Wainstein et Rob Ogradnick) ont assisté à la troisième rencontre internationale des comités des changes (les réunions ont lieu tous les 18 mois). Celle-ci s'est tenue sous les auspices de l'Autorité monétaire de Singapour et du comité des changes de Singapour. Elle s'est déroulée en présence de délégués de huit comités (New York, Londres, BCE, Tokyo, Singapour, Hong Kong, Australie et Canada). L'objet de ce type de rencontre est triple. Il s'agit d'améliorer la communication et la collaboration entre comités; de débattre des initiatives et des projets des comités; enfin, de discuter des perspectives touchant l'évolution et les tendances que connaît le marché international des changes.

En décembre, la réunion s'est ouverte sur un examen des textes que les comités de Londres et de New York ont consacré au fonctionnement du marché des changes. Ces documents visaient à présenter la position que devraient adopter les acteurs du marché des changes devant les modifications réglementaires en voie d'implantation sur le marché des produits dérivés de gré à gré. Ils forment un aperçu destiné à renseigner les législateurs, les journalistes et d'autres interlocuteurs peut-être peu familiers du marché des changes et de son fonctionnement durant la période de turbulence financière.

Par ailleurs, les enseignements pratiques de la faillite de Lehman Brothers ont été présentés, à partir d'un document que le groupe de contact de la BCE en matière de changes a cosigné avec le Groupe de travail des chefs des opérations. Au terme de leur analyse, les auteurs estiment que la faillite de Lehman Brothers a prouvé que la CLS Bank permettait de limiter efficacement le risque de règlement. Les activités de la CLS Bank représentent environ 55 % des transactions du marché des changes<sup>1</sup>. Cela signifie en revanche que quelque 45 % des opérations de change se règlent encore en dehors du système CLS (les parties ne font pas toutes transiter leurs règlements par ce système, certaines monnaies ne sont pas admises et, actuellement, les opérations de

---

<sup>1</sup> *Progress in reducing foreign exchange settlement risk*, Comité sur les systèmes de paiement et de règlement, Banque des Règlements Internationaux, mai 2008.

change conclues le même jour ne peuvent y être réglées). C'est pourquoi il a été recommandé que les institutions prennent, chacune, des dispositions supplémentaires en vue de réduire le risque de règlement, en adoptant par exemple des mécanismes de paiement contre paiement analogues au système CLS, et que les intervenants sectoriels favorisent l'utilisation de services de ce genre ainsi que l'intégration au système CLS d'autres monnaies et le mode de règlement le même jour. Pour finir, la débâcle de Lehman Brothers a également enseigné qu'en situation de crise l'information et la communication sont capitales. L'exposé a été suivi d'une discussion axée sur les atouts respectifs des annexes de soutien au crédit de l'ISDA et de la compensation par contrepartie centrale.

Un représentant du Comité de Tokyo a parlé de certaines inquiétudes soulevées parmi les membres de son comité quant à l'important segment des opérations de détail, caractérisé par des effets de levier élevés, du marché japonais des changes, notamment au regard de la chasse aux ordres stop et des courtiers de détail ayant d'importantes positions sans couverture qu'ils ne couvrent pas sur le marché interbancaire. Bon nombre jugent que la réglementation des opérations de détail pourrait être défailante à l'égard, entre autres, des marges prescrites ou des plafonds de levier financier. En conclusion, un délégué de la Bourse de Singapour a traité des projets de son organisation de devenir un pôle régional de compensation. Certains produits de change seraient ajoutés aux instruments de la chambre de compensation que la place exploite déjà pour les actions négociées en bourse.

### **Groupe de travail sur le fonctionnement du marché canadien des changes**

En novembre, le CCMC a constitué un groupe de travail présidé par Carolyn Wilkins (voir la liste des membres, page 11) et chargé de la rédaction d'une analyse sur le fonctionnement des opérations de gros sur le marché des changes au Canada. Ce texte contiendra une évaluation de la tenue du marché canadien au cours de la récente tourmente financière; il examinera plus particulièrement les caractéristiques du marché qui ont favorisé sa résilience durant cette période de même que les perspectives d'amélioration de la résilience. Le groupe de travail devrait faire rapport au CCMC en février 2010.

### **Structure et composition du Comité**

Le CCMC publie le présent rapport annuellement afin de renseigner les institutions financières qui participent au marché des changes sur les activités du Comité et sa composition. Les dernières nouvelles concernant les activités du Comité sont affichées pendant l'année en cours dans son site Web ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)), sous les rubriques « Announcements » ou « Minutes ». Ce site contient aussi une liste à jour des membres, des renseignements sur les volumes des opérations de change et les taux de change, des articles présentant un intérêt pour les opérateurs du marché des changes, ainsi que des liens vers les sites Web d'autres comités et organismes de ce marché.

Trois changements ont été apportés à la composition du CCMC en 2009. Laurent Ferreira est le nouveau délégué de la Banque Nationale (Richard Poirier continuera d'assumer le rôle de suppléant). Lynn Patterson est devenu membre du CCMC pour la Bank of America Merrill Lynch. Pour finir, à la fin de 2009, Evan Steed a terminé son mandat à la présidence de l'Association des marchés financiers du Canada (AMFC). Blake Jespersen, de BMO Marchés des capitaux, a pris sa place et représentera l'AMFC à ce titre au sein du CCMC.

La contribution de tous les membres aux travaux du CCMC ainsi que de ses sous-comités et groupes de travail est grandement appréciée, et nous tenons à remercier les personnes qui ont quitté le Comité au cours de la dernière année.

Donna Howard  
Présidente  
Comité canadien du marché des changes  
Rapport sur les activités de 2009

## **Annexe : Activités permanentes et rôle du CCMC**

Le Comité canadien du marché des changes (CCMC) est formé de hauts représentants des institutions financières qui participent activement au marché canadien des changes et au marché international du change dollar É.-U./dollar canadien (voir la liste des membres à la page 9). L'objet du Comité, depuis sa création en 1989, est d'offrir une tribune pour l'échange de points de vue sur l'évolution du marché des changes et sur diverses questions connexes. Ses membres s'attachent notamment à examiner les pratiques et les méthodes en vigueur sur ce marché ainsi qu'à promouvoir le professionnalisme et l'intégrité dans le secteur. Le Comité assure également la liaison entre le marché et différentes institutions officielles et organisations œuvrant au Canada et à l'étranger<sup>2</sup>.

Chaque réunion du CCMC comprend un tour de table où les participants expriment leurs opinions sur l'évolution du marché des changes et des autres marchés financiers. Le Comité joue le rôle de tribune, où la Banque du Canada peut obtenir le point de vue de représentants du marché des changes sur diverses questions et, de la même façon, où les opérateurs peuvent porter leurs préoccupations à l'attention de la Banque.

Le CCMC compte trois instances permanentes : le Comité canadien de déontologie (CCD), le Groupe de travail des chefs des opérations (GTCO) et le Sous-comité d'adhésion. Le travail du CCD et du GTCO est présenté dans cette annexe. Le rôle du Sous-comité d'adhésion se trouve décrit à l'annexe « Objectifs et organisation » du CCMC jointe au présent rapport.

### **Comité canadien de déontologie**

Le Comité canadien de déontologie (CCD), qui est parrainé conjointement par le CCMC et l'Association des marchés financiers canadiens (AMFC), a été fondé en 1993. Ce comité indépendant fait régulièrement rapport au CCMC et a pour mission première de promouvoir le professionnalisme et des normes déontologiques élevées sur le marché canadien des changes. Le document intitulé *Organisation et composition*, annexé aux pages 14 et 15 du présent rapport, a été mis à jour la dernière fois en janvier 2007. La liste des participants figure à la page 10.

Le CCD a aussi pour objectif d'arbitrer, sur demande, les conflits qui opposent deux ou plusieurs parties. Il n'a reçu qu'à de rares occasions des demandes officielles d'arbitrage, mais a fourni des conseils et avis sur des questions liées aux pratiques exemplaires.

---

<sup>2</sup>Le document intégral intitulé *Objectifs et organisation*, qui a été rédigé par le Comité en 1990 et révisé la dernière fois en mai 2003, figure aux pages 12 et 13 du présent rapport.

En 2006, le New York Chief Dealers Group, groupe de travail rattaché au New York Foreign Exchange Committee, a proposé d'inclure en son sein un représentant du marché canadien des changes. Ed Monaghan, de RBC Marchés des Capitaux, a occupé cette fonction en 2009.

### **Modèle de code de conduite de l'ACI**

En 2001, le CCMC, en collaboration avec le CCD et l'AMFC, ont fait du modèle de code de conduite de l'ACI une norme pour le marché canadien des changes en ce qui touche les pratiques exemplaires. Le modèle a été publié pour la première fois en 2000 par l'ACI – The Financial Markets Association, l'organe international qui chapeaute les associations de change dans le monde. Le document combine les recommandations de six codes de conduite antérieurs (ceux de New York, de Londres, de France, de Singapour et de Tokyo ainsi que le code original de l'ACI). Le modèle est revu et mis à jour régulièrement par le Comité de déontologie de l'ACI, où le Canada est représenté (en 2009, Lynn Kennedy, de BMO Marchés des capitaux, en était la représentante). La toute dernière version du modèle peut être consultée dans le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)) sous la rubrique « Announcements ».

### **Groupe de travail des chefs des opérations**

Le Groupe de travail des chefs des opérations (GTCO) a été créé en 2003. Ce groupe examine des questions opérationnelles comme les problèmes de livraison ou de règlement, les procédures et les pratiques exemplaires en matière de confirmation, la planification de la poursuite des activités, la messagerie liée aux opérations SWIFT, ou le recours au traitement intégré des opérations et aux confirmations électroniques. La liste des participants figure à la page 10.

En 2004, le GTCO canadien a approuvé deux documents sur les pratiques exemplaires qu'a fait paraître le New York Foreign Exchange Committee. Le premier, qui s'intitule *Management of Operational Risk in Foreign Exchange*, recommande 60 pratiques exemplaires auxquelles les institutions financières peuvent se référer lorsqu'elles procèdent à l'évaluation régulière de leurs politiques et procédures de gestion du risque opérationnel. Le second, intitulé *Recommendations for Nondealer Participants*, est une version abrégée de ces 60 pratiques exemplaires destinée aux participants autres que les négociants qui, sans être nécessairement aussi actifs sur le marché des changes, pourraient bénéficier de ces recommandations. On trouvera des liens vers ces documents dans le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)), sous la rubrique « Announcements ». Deux membres du GTCO canadien assistent par ailleurs aux réunions de leurs homologues new-yorkais.

## **Statistiques du marché des changes**

### **Enquête triennale de 2010**

Les préparatifs sont terminés pour la tenue de la prochaine enquête triennale des banques centrales sur l'activité des marchés des changes et des produits dérivés, qui sera menée en avril 2010 quant au volet consacré au volume des opérations, et en date du 30 juin 2010 pour les données relatives aux encours.

### **Statistiques du marché des produits dérivés traditionnels**

Des données sur les marchés des produits dérivés d'environ 60 grands négociants d'envergure internationale établis dans les pays du Groupe des Dix (G10) sont collectées régulièrement. Trois institutions financières canadiennes y participent. Des données agrégées sur les encours ont été recueillies pour la première fois au 30 juin 1998, et tous les six mois par la suite. Ces informations portent sur les contrats de taux de change, de taux d'intérêt, d'actions et de marchandises et sur les swaps sur défaillance. Après chaque enquête, la BRI publie un communiqué concernant les résultats sommaires, agrégés au niveau mondial.

### **Enquête semestrielle sur le volume des opérations de change**

Une enquête semestrielle est effectuée (en avril et octobre) sur l'évolution du volume des transactions entre le dollar américain et le dollar canadien, de même qu'entre d'autres paires de monnaies. Elle comprend un tableau sur le mode d'exécution des opérations de change, ainsi que différentes définitions de contrepartie semblables à celles présentées dans l'enquête triennale de la BRI. Le nouveau rapport s'apparente généralement à l'enquête triennale, mais n'est pas directement comparable à cette dernière. L'enquête semestrielle n'englobe que les principaux participants au marché canadien des changes, dont le volume de transactions représente toujours l'essentiel de l'activité totale du marché. Un certain nombre d'autres autorités réglementaires, notamment celles de New York, de Londres, de Tokyo, de Singapour et d'Australie, mènent des enquêtes similaires. Les données semestrielles pour le Canada sont publiées dans le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)) quelques mois après la fin de l'enquête, en même temps que celles de plusieurs autres pays. Les données d'octobre 2009 sont jointes au présent rapport.

### **Accords cadres IFXCO, IFEMA et ICOM**

Le CCMC a parrainé, en collaboration avec le New York Foreign Exchange Committee, la British Bankers Association et le Tokyo Foreign Exchange Market Practices Committee, des travaux portant sur trois accords cadres : l'International Foreign Exchange Master Agreement (IFEMA), l'International Currency Options Market Master Agreement (ICOM) et l'International Foreign Exchange and Options Master Agreement

(FEOMA). Le CCMC, de concert avec les comités nationaux susmentionnés, a obtenu en 1997 des opinions juridiques dans plusieurs pays, dont le Canada, sur la force exécutoire et la validité des dispositions relatives à la compensation comprises dans les versions révisées des accords cadres IFEMA, ICOM et FEOMA. En 2004, le CCMC a accepté de coparrainer un accord cadre révisé appelé l'International Foreign Exchange and Currency Option Master Agreement (IFXCO). Celui-ci s'inspire de l'accord cadre FEOMA de 1997 et, comme lui, concerne les opérations de change au comptant et à terme ainsi que les contrats d'options sur devises. On obtient chaque année une mise à jour de l'opinion juridique.

## **Comité canadien du marché des changes Janvier 2010**

Donna Howard, chef, département des Marchés financiers (présidente)  
Banque du Canada, Ottawa

Harry Culham, directeur général, responsable de la division Revenus fixes, monnaies et distribution  
Marchés mondiaux CIBC, Toronto

Jeff Feig, directeur général  
Citigroup, New York

Laurent Ferreira, vice-président exécutif et directeur général  
Banque Nationale du Canada, Montréal

Blake Jespersen, directeur (président de l'AMFC, membre d'office)  
BMO Marchés des capitaux, Toronto

Mark Johnson, directeur général (président du CCD, membre d'office)  
RBC Marchés des Capitaux, Toronto

Moti Jungreis, directeur général et chef mondial, Opérations de change  
Valeurs mobilières TD, Londres

Russell Lascala, directeur général  
Deutsche Bank, Tokyo

Clifton Lee-Sing, chef intérimaire  
Ministère des Finances, Ottawa

Jack Linker, Directeur  
Thomson Reuters America, New York

Brad Meredith, vice-président exécutif  
Banque HSBC Canada, Toronto

Ed Monaghan, chef mondial, Opérations de change  
RBC Marchés des Capitaux, Londres

John Nixon, directeur exécutif  
ICAP North America, Jersey City

Lynn Patterson, présidente et directrice nationale  
Bank of America Merrill Lynch, Toronto

Jamie Thorsen, première directrice générale  
BMO Marchés des capitaux, Chicago

Barry Wainstein, vice-président du conseil  
Scotia Capitaux, Toronto

John Walks, directeur général principal  
State Street Global Markets Canada, Toronto

Rob Ogrodnick, analyste principal (secrétaire)  
Banque du Canada, Toronto

## **Membres des autres comités Janvier 2010**

### **Comité canadien de déontologie (CCD)**

Mark Johnson (président)	RBC Marchés des Capitaux
Joe Barbaro	Thomson Reuters (Canada)
Chris Benham	Marchés mondiaux CIBC
Blake Jespersen	Président, AMFC (BMO Marchés des capitaux)
Steve Kent	Valeurs mobilières TD
Brendan Luxton	Banque de Nouvelle-Écosse
Brad Meredith	Banque HSBC Canada
Tim Miles	ICAP Capital Markets Canada
Rob Ogrodnick	Banque du Canada
Carmen Perricone	State Street Canada
Richard Poirier	Banque Nationale du Canada

### **Groupe de travail des chefs des opérations (GTCO)**

Andy Sittambalam (président)	Banque Scotia
Bebi Ali	Banque HSBC Canada
Becky Alush	Marchés mondiaux CIBC
Laura Coward	Banque de Montréal
Anne Dumay	Banque Nationale
Jean Napthine	RBC Marchés des Capitaux
Catherine Paquin	Banque Laurentienne
Michael Rober	State Street Bank & Trust Co.
Matthew Savory	Valeurs mobilières TD
Rob Ogrodnick (secrétaire)	Banque du Canada

### **Sous-comité d'adhésion du CCMC**

Donna Howard (présidente)	Banque du Canada
Brad Meredith	Banque HSBC Canada
Jamie Thorsen	BMO Marchés des capitaux
Barry Wainstein	Banque de Nouvelle-Écosse

**Groupe de travail sur le  
fonctionnement du marché canadien des changes**

Carolyn Wilkins (présidente)  
Steve Boucouvalas  
Andrew Busch  
Steven Butler  
Jeff Feig  
Mark Johnson  
Moti Jungreis  
Rob Ogradnick  
Richard Poirier  
Duncan Rule  
Rhonda Staskow  
Harri Vikstedt

Banque du Canada  
Banque HSBC Canada  
BMO Marchés des capitaux  
Scotia Capitaux  
Citigroup  
RBC Marchés des Capitaux  
Valeurs mobilières TD  
Banque du Canada  
Banque Nationale  
Marchés mondiaux CIBC  
Banque du Canada  
Banque du Canada

# COMITÉ CANADIEN DU MARCHÉ DES CHANGES

## Objectifs et organisation

Mai 2003

### I. Objectifs

Les objectifs du Comité sont les suivants :

- offrir une tribune en vue de favoriser des échanges de vues réguliers sur l'évolution du marché des changes;
- cerner, analyser et commenter certaines questions concernant le marché des changes;
- examiner des questions d'ordre technique ainsi que les procédures et pratiques en vigueur sur le marché des changes et les marchés financiers connexes;
- établir la liaison entre le marché des changes canadien et les organismes ainsi que les institutions officielles travaillant au Canada ou à l'étranger;
- promouvoir, à l'intention des participants au marché, les activités, les décisions et les opinions du Comité, lequel fait office de représentant du marché des changes canadien.

### II. Organisation

1. Le Comité est formé de cadres supérieurs d'institutions qui participent activement au marché des changes canadien et au marché du dollar canadien à l'échelle internationale.
2. La composition du Comité doit refléter les intérêts des principaux mainteneurs de marché du dollar canadien sur le marché des changes au Canada et tout autre intérêt des participants au marché qui, de l'avis du sous-comité permanent d'adhésion (décrit ci-après), contribueront favorablement aux travaux du Comité. En outre, le Comité doit compter un représentant des courtiers intermédiaires traditionnels et électroniques, un du ministère des Finances et un de la Banque du Canada. Le Comité peut également comprendre jusqu'à deux représentants non résidents d'importants mainteneurs de marché du dollar canadien établis à l'extérieur du pays.
3. Le président de l'Association des marchés financiers du Canada et celui du Comité canadien de déontologie sont membres d'office du Comité mais n'ont pas droit de vote, à moins qu'ils ne soient déjà membres de plein droit.
4. Un cadre de la Banque du Canada assume la fonction de secrétaire du Comité.

5. Le Comité ne peut compter plus de 16 membres ayant droit de vote, à l'exclusion du secrétaire. Le quorum est atteint lorsque les deux tiers des membres ayant droit de vote sont présents. Les membres ont chacun droit à un vote. Le président ne vote que pour départager les voix. Les membres désignent, au sein de leurs propres organisations, des suppléants qui, dans des circonstances exceptionnelles, les remplaceront aux réunions. Les suppléants doivent être considérés comme des candidats possibles aux postes de membre en cas de vacance.
6. Au départ, le tiers des membres sont nommés pour trois ans, un autre tiers pour deux ans et l'autre tiers pour un an. Par la suite, le mandat est normalement de trois ans pour tous, mais l'adhésion reste toujours au gré du Comité. Pour garantir la cohérence, tous les mandats sont réputés se terminer le 30 avril.
7. Les membres siègent au Comité à titre individuel, dans le but de refléter les intérêts du marché des changes en général plutôt que ceux des organismes qui les emploient.
8. Les membres en exercice élisent un des leurs à la fonction de président et fixent la durée du mandat de ce dernier. Le Sous-comité d'adhésion (voir ci-dessous) recommande les candidats qu'il juge appropriés pour occuper cette fonction.
9. Le Comité se réunit trois fois par an ou plus souvent au besoin. Les membres présents décident à chaque réunion de la date et du lieu de la prochaine réunion.
10. Un sous-comité permanent d'adhésion, composé d'un président, à savoir le représentant de la Banque du Canada, et de trois autres membres choisis par l'ensemble du Comité, trouve et propose de nouveaux membres en fonction de leur notoriété personnelle, de l'étendue de leur expérience et de leur aptitude potentielle à contribuer aux travaux du Comité. Ces trois autres membres remplissent chacun un mandat de trois ans qui se termine une année différente, le 30 avril.
11. Le Comité peut former des comités spéciaux présidés par ses membres pour étudier des questions précises. Des personnes de l'extérieur peuvent être invitées à siéger à ces sous-comités.
12. Le Comité publie un rapport annuel de ses activités qu'il envoie à toutes les institutions financières au Canada qui jouent un rôle actif sur le marché des changes pour leur faire part de ses activités et leur communiquer le nom de ses membres.
13. Le secrétaire prépare et envoie un avis de convocation aux réunions à chacun des membres et des suppléants et leur distribue le procès-verbal des réunions.

**Comité canadien de déontologie**  
**Organisation et composition**  
**Janvier 2007**

Le Comité canadien du marché des changes et l'Association des marchés financiers du Canada parrainent conjointement le Comité canadien de déontologie, créé en 1993.

**Mission**

Promouvoir un niveau de professionnalisme et d'éthique élevé sur le marché canadien des changes.

**Objectifs**

1. *Prôner* l'amélioration constante des pratiques du marché afin de renforcer la tradition d'auto-réglementation du marché des changes au Canada.
2. Fournir des *ressources pédagogiques* qui favorisent la compréhension théorique et pratique du marché des changes et des marchés financiers connexes.
3. *Résoudre* les griefs, sur demande, entre deux ou plusieurs membres du milieu des changes ou entre les institutions qu'ils représentent.
4. *Communiquer* avec les personnes qui œuvrent sur le marché des changes et les associations professionnelles connexes sur des sujets liés aux pratiques commerciales et au code de déontologie.

**Membres du Comité**

Le Comité se compose d'un maximum de treize personnes qui sont invitées par le CCMC et l'Association des marchés financiers du Canada à y siéger pour un mandat de deux ans. Le quorum est atteint lorsque la moitié des membres en exercice du Comité sont présents. Le Comité comprend :

1. Le président du CCMC ou son mandataire.
2. Le président de l'Association des marchés financiers du Canada ou son mandataire.
3. Un membre représentant chacun des principaux mainteneurs de marché du dollar canadien sur le marché des changes au Canada.

4. Un représentant du marché des changes à Montréal, un du milieu du courtage intermédiaire traditionnel, un du milieu du courtage intermédiaire électronique, un du secteur des banques étrangères et un de la Banque du Canada.

Chaque membre du Comité peut satisfaire à une ou plusieurs des exigences ci-dessus. Deux membres au moins devraient aussi siéger au CCMC. Tous les membres devraient avoir une connaissance approfondie du marché des changes canadien, jouir d'une réputation suffisante au sein de la communauté pour inspirer le respect, et être en mesure de contribuer aux travaux du Comité. Traditionnellement, le président sortant de l'Association des marchés financiers du Canada assume la direction du Comité. Si cela s'avère impossible, le Comité choisit le président parmi ses membres.

### **Règles de procédure du Comité**

1. Le Comité se réunit à la demande du président. Les réunions sont informelles, et le Comité fait régulièrement rapport au CCMC. Toute recommandation ou document de travail préparé par le Comité est présenté préalablement au CCMC avant d'être distribué ou communiqué publiquement.
2. Le Comité diffuse les renseignements à l'intention du marché par l'entremise de l'Association des marchés financiers du Canada.

# LE COMITÉ CANADIEN DU MARCHÉ DES CHANGES THE CANADIAN FOREIGN EXCHANGE COMMITTEE

150, rue King Ouest, bureau 2000  
Toronto (Ontario) M5H 1J9

Personne-ressource : Rob Ogradnick  
Téléphone : 416 542-1339  
Courriel : rogradnick@banqueducanada.ca

## Le CCMC publie les résultats de l'enquête sur le volume des opérations de change réalisée en octobre 2009

**Le 25 janvier 2010** – Le Comité canadien du marché des changes (CCMC) a publié aujourd'hui les résultats de l'enquête semestrielle sur le volume des opérations de change au Canada menée en octobre 2009. L'objet de cette enquête est de fournir des données sur la taille et la structure du marché canadien des changes et des produits dérivés de change. Le volume des opérations est ventilé par produit, monnaie, contrepartie, échéance et mode d'exécution. Les huit banques les plus actives sur le marché des changes au Canada ont participé à l'enquête.

L'enquête du CCMC s'inspire de l'enquête triennale sur l'activité des marchés des changes et des produits dérivés qu'effectue la Banque des Règlements Internationaux (BRI) auprès des banques centrales. Les deux enquêtes peuvent toutefois ne pas être directement comparables, en raison de certaines différences touchant à la méthode de déclaration des opérations. La plus grande différence réside dans le fait que, dans l'enquête du CCMC, les opérations sont déclarées en fonction de l'emplacement du pupitre de négociation au Canada; l'enquête englobe ainsi toutes les opérations tarifées et exécutées par des négociants au Canada. Dans l'enquête mondiale de la BRI, les opérations sont plutôt déclarées en fonction de l'emplacement du bureau de vente<sup>3</sup>.

Voici les faits saillants de l'enquête d'octobre 2009 :

- En octobre, le volume mensuel des opérations de change traditionnelles (à savoir les opérations au comptant, les opérations à terme sec et les swaps de taux de change) s'est chiffré à 1,26 billion de dollars É.-U. Le volume quotidien moyen s'est accru de 6,2 %, passant de 56,4 milliards de dollars É.-U. en avril 2009 à 59,9 milliards en octobre.
- En octobre, les volumes quotidiens moyens des opérations au comptant et des swaps de taux de change ont progressé de 15 % et de 5 %, respectivement, comparativement aux résultats d'avril 2009. Par contre, le volume des opérations à terme sec a diminué de 5 % entre avril et octobre.
- Le volume quotidien moyen des opérations de change traditionnelles a reculé de 9,8 % par rapport aux résultats de l'enquête réalisée il y a un an. Bien qu'il ait été supérieur à celui d'avril, le volume d'octobre s'est situé au deuxième rang parmi les volumes les plus bas enregistrés au cours des cinq dernières enquêtes semestrielles; le plus élevé a été observé en octobre 2008.

---

<sup>3</sup> Lorsqu'aucun bureau de vente n'intervient dans une opération, comme c'est le cas des transactions effectuées à partir d'un système de négociation interbancaire, les volumes rapportés concernent les opérations des pupitres de négociation.

- À 2,2 milliards de dollars É.-U., le volume quotidien moyen des produits dérivés de change (swaps de devises et options) est demeuré essentiellement inchangé en comparaison des résultats de l'enquête réalisée six mois plus tôt. Cependant, pris individuellement, le volume quotidien moyen des swaps de change a chuté de 19 % depuis avril, alors que celui des options a augmenté d'environ 11 %.

Les résultats de la présente enquête sont détaillés en annexe, dans les tableaux synoptiques.

Le CCMC est un organisme sectoriel formé de hauts représentants des institutions financières qui participent activement au marché canadien des changes et au marché international du change dollar É.-U./dollar canadien. L'objet du Comité, depuis sa création en 1989, est d'offrir une tribune pour l'échange de points de vue sur l'évolution du marché des changes et sur diverses questions connexes. Ses membres s'attachent notamment à examiner les pratiques et les méthodes en vigueur sur ce marché ainsi qu'à promouvoir le professionnalisme et l'intégrité dans le secteur. La Banque du Canada préside le CCMC et en assure le secrétariat.

La Banque du Canada coordonne également l'enquête du CCMC pour le compte des participants au marché. Huit banques ont pris part à l'enquête :

- Banque HSBC Canada
- Banque Nationale du Canada
- BMO Marchés des capitaux
- La Banque de Nouvelle-Écosse
- Marchés mondiaux CIBC
- RBC Marchés des Capitaux
- State Street Canada
- Valeurs mobilières TD

D'autres comités mènent à l'étranger des enquêtes similaires dont ils publient aussi les résultats aujourd'hui. Il s'agit du Foreign Exchange Joint Standing Committee (Londres), du Foreign Exchange Committee (New York), du Singapore Foreign Exchange Market Committee et de l'Australian Foreign Exchange Committee. Le site Web du CCMC ([www.cfec.ca](http://www.cfec.ca)) renferme un lien vers le site de chacun des comités. Les liens suivants conduisent directement aux résultats de leurs enquêtes respectives :

<http://www.bankofengland.co.uk/markets/forex/fxjsc/index.htm>

<http://www.newyorkfed.org/fxc/volumesurvey/>

<http://www.sfemc.org/statistics.asp>

[http://www.rba.gov.au/AFXC/Statistics/FXTurnoverReports/2009/Oct\\_2009/index.html](http://www.rba.gov.au/AFXC/Statistics/FXTurnoverReports/2009/Oct_2009/index.html)

**Le Comité canadien du marché des changes**  
**Enquête semestrielle sur le volume des opérations de change**  
**Octobre 2009**

**Tableaux synoptiques**



**Le 25 janvier 2010**

## **Table des matières**

### **Sommaire des données relatives au volume des opérations – octobre 2009**

Tableau 1	Volume des opérations de change traditionnelles au Canada - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 2	Volume des options de gré à gré conclues sur le marché des produits dérivés au Canada - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 3	Volume total des opérations de change déclarées au Canada
Tableau 4	Volume des opérations de change traditionnelles déclarées au Canada, par instrument et par contrepartie - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 5	Volume des opérations de change traditionnelles au Canada, par monnaie - Synthèse des résultats des enquêtes
Tableau 6	Volume des opérations de change déclarées au Canada, par échéance
Tableau 7	Modes d'exécution

**Tableau 1 : Volume des opérations de change traditionnelles au Canada**  
**Synthèse des résultats des enquêtes**  
 En milliards de dollars É.-U.

	Volume des opérations de change				Nombre de jours ouvrables	Volume quotidien total moyen	Taux de variation (en %)
	Au comptant	À terme sec	Swaps de taux de change	Total			
Oct. 2005	223,8	60,9	685,5	970,2	20	48,5	
Avril 2006	235,4	61,1	703,6	1000,1	19	52,6	8,5
Oct. 2006	238,9	63,3	732,0	1034,1	21	49,2	-6,4
Avril 2007	236,5	73,8	756,0	1066,2	20	53,3	8,3
Oct. 2007	326,5	88,0	1023,9	1438,4	22	65,4	22,7
Avril 2008	375,0	110,3	913,0	1398,3	22	63,6	-2,8
Oct. 2008	401,9	185,3	873,3	1460,4	22	66,4	4,4
Avril 2009	270,0	115,5	798,6	1184,1	21	56,4	-15,1
Oct. 2009	309,9	109,5	838,6	1258,1	21	59,9	6,2

**Tableau 2 : Volume des opérations de gré à gré conclues  
sur le marché des produits dérivés au Canada**  
Synthèse des résultats des enquêtes  
En milliards de dollars É.-U.

	Produits dérivés de change			Nombre de jours ouvrables	Volume quotidien total moyen	Taux de variation (en %)
	Swaps de devises	Options	Total			
Oct. 2005	24,6	55,2	79,8	20	4,0	
Avril 2006	27,6	28,0	55,6	19	2,9	-27,5
Oct. 2006	18,5	25,5	44,0	21	2,1	-27,6
Avril 2007	22,6	36,4	59,1	20	3,0	42,9
Oct. 2007	24,0	44,2	68,1	22	3,1	3,3
Avril 2008	23,3	35,6	58,9	22	2,7	-12,9
Oct. 2008	21,1	39,0	60,1	22	2,7	0,0
Avril 2009	21,8	25,3	47,1	21	2,2	-18,5
Oct. 2009	17,7	28,0	45,7	21	2,2	0,0

**Tableau 3 : Volume total des opérations de change déclarées au Canada**

En millions de dollars É.-U.

Instrument et contrepartie	\$ CAN contre \$ É.-U.			\$ É.-U. contre monnaies autres que \$ CAN			\$ CAN contre monnaies autres que \$ É.-U.			Toutes les autres paires de monnaies			Toutes les monnaies		
	Avril 2009	Oct. 2009	Hausse en %	Avril 2009	Oct. 2009	Hausse en %	Avril 2009	Oct. 2009	Hausse en %	Avril 2009	Oct. 2009	Hausse en %	Avril 2009	Oct. 2009	Hausse en %
<b>Opérations au comptant</b>	139 903	155 316	11	104 609	123 459	18	11 456	13 565	18	14 021	17 559	25	269 988	309 897	15
Établissements déclarants	19 895	9 021	-55	7 447	2 398	-68	58	66	13	337	141	-58	27 736	11 624	-58
Autres négociants	83 758	98 739	18	87 110	111 732	28	5 651	7 607	35	13 114	16 414	25	189 633	234 492	24
Autres inst. fin.	13 543	20 727	53	6 686	5 440	-19	3 677	3 664	0	314	695	121	24 220	30 526	26
Clients non financiers	22 707	26 829	18	3 366	3 889	16	2 070	2 228	8	256	309	21	28 399	33 255	17
<b>Opérations à terme sec</b>	52 169	51 710	-1	43 325	40 517	-6	16 269	14 262	-12	3 766	3 026	-20	115 529	109 514	-5
Établissements déclarants	5 543	404	-93	348	966	177	64	136	114	20	74	268	5 975	1 579	-74
Autres négociants	7 821	7 659	-2	28 706	29 356	2	2 113	2 290	8	3 043	1 874	-38	41 683	41 179	-1
Autres inst. fin.	21 049	27 680	32	8 898	7 870	-12	12 158	10 754	-12	617	853	38	42 722	47 157	10
Clients non financiers	17 756	15 967	-10	5 373	2 325	-57	1 934	1 082	-44	86	225	162	25 149	19 599	-22
<b>Swaps de taux de change</b>	524 182	566 123	8	249 427	254 570	2	21 876	15 938	-27	3 085	2 013	-35	798 568	838 644	5
Établissements déclarants	117 291	92 856	-21	18 567	6 891	-63	392	7	-98	13	77	470	136 262	99 831	-27
Autres négociants	325 289	393 829	21	202 946	228 444	13	4 882	3 564	-27	1 369	221	-84	534 486	626 058	17
Autres inst. fin.	53 041	47 032	-11	21 307	14 283	-33	10 851	9 770	-10	466	1 044	124	85 665	72 129	-16
Clients non financiers	28 561	32 406	13	6 607	4 952	-25	5 751	2 597	-55	1 236	671	-46	42 155	40 626	-4
<b>Total - établissements</b>	559 596	602 507	8	345 123	379 786	10	13 159	13 670	4	17 896	18 800	5	935 774	1 014 763	8
Établissements déclarants	142 728	102 280	-28	26 361	10 254	-61	513	209	-59	370	291	-21	169 972	113 034	-33
Autres	416 868	500 227	20	318 762	369 532	16	12 646	13 461	6	17 526	18 509	6	765 802	901 729	18
<b>Total - clients</b>	156 657	170 641	9	52 237	38 759	-26	36 441	30 095	-17	2 975	3 797	28	248 310	243 292	-2
Institutions financières	87 633	95 439	9	36 891	27 593	-25	26 686	24 188	-9	1 397	2 592	86	152 607	149 812	-2
Clients non financiers	69 024	75 202	9	15 346	11 166	-27	9 755	5 907	-39	1 578	1 205	-24	95 703	93 480	-2
<b>Volume total</b>	716 253	773 148	8	397 360	418 545	5	49 600	43 765	-12	20 871	22 597	8	1 184 084	1 258 055	6
<i>Swaps de devises</i>	14 842	13 993	-6	6 139	3 121	-49	489	318	-35	747	378	-49	21 849	17 695	-19
<i>Options de gré à gré</i>	14 927	16 703	12	10 388	12 695	22	916	3 150	244	2 017	516	-74	25 293	27 970	11

**Tableau 4 : Volume des opérations de change traditionnelles déclarées au Canada, par instrument et par contrepartie**  
**Synthèse des résultats des enquêtes**  
 En milliards en dollars É.-U. (et ventilation en pourcentage)

	Instrument						Contrepartie							
							Établissements				Clients			
	Au comptant		À terme sec		Swaps de taux de change		Déclarants		Autres		Institutions financières		Clients non financiers	
Oct. 2005	224	(23,1)	61	(6,3)	685	(70,7)	96	(9,9)	658	(67,8)	118	(12,1)	99	(10,2)
Avril 2006	235	(23,5)	61	(6,1)	704	(70,4)	102	(10,2)	705	(70,5)	115	(11,5)	77	(7,7)
Oct. 2006	239	(23,1)	63	(6,1)	732	(70,8)	100	(9,6)	710	(68,7)	138	(13,3)	87	(8,4)
Avril 2007	236	(22,2)	74	(6,9)	756	(70,9)	94	(8,8)	698	(65,5)	166	(15,5)	109	(10,2)
Oct. 2007	326	(22,7)	88	(6,1)	1 024	(71,2)	92	(6,4)	1 024	(71,2)	181	(12,6)	141	(9,8)
Avril 2008	375	(26,8)	110	(7,9)	913	(65,3)	154	(11,0)	940	(67,2)	192	(13,8)	112	(8,0)
Oct. 2008	402	(27,5)	185	(12,7)	873	(59,8)	155	(10,6)	889	(60,9)	266	(18,2)	151	(10,3)
Avril 2009	270	(22,8)	116	(9,8)	799	(67,4)	170	(14,4)	766	(64,7)	153	(12,9)	96	(8,1)
Oct. 2009	310	(24,6)	110	(8,7)	839	(66,7)	113	(9,0)	902	(71,7)	150	(11,9)	93	(7,4)

**Tableau 5 : Volume des opérations de change traditionnelles  
au Canada, par monnaie  
Synthèse des résultats des enquêtes  
Ventilation en pourcentage**

<b>Monnaie</b>	<b>Octobre 2005</b>	<b>Avril 2006</b>	<b>Octobre 2006</b>	<b>Avril 2007</b>	<b>Octobre 2007</b>	<b>Avril 2008</b>	<b>Octobre 2008</b>	<b>Avril 2009</b>	<b>Octobre 2009</b>
Dollar É.-U.	96,1	95,6	95,7	94,8	95,4	95,4	93,7	94,0	96,0
Dollar canadien	59,5	59,9	63,9	63,4	72,0	71,2	67,0	64,7	65,8
Euro	14,0	11,9	11,6	12,2	9,8	10,8	11,8	15,9	13,9
Livre sterling	5,8	5,9	6,3	7,2	6,1	5,0	5,0	5,9	7,3
Yen japonais	7,8	6,8	5,3	5,8	4,3	4,3	5,4	4,3	3,8
Dollar australien	3,6	5,3	5,7	3,6	2,6	2,8	2,0	1,8	2,7
Franc suisse	5,8	2,8	1,7	2,9	1,5	1,6	1,1	1,3	1,0
Autres monnaies	7,4	11,9	9,9	10,1	8,4	9,0	14,0	12,0	9,5
Toutes les monnaies [1]	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0	200,0

- (1) Comme chaque opération de change porte sur une paire de monnaies, la somme de toutes les opérations déclarées donne nécessairement 200 %.

**Tableau 6 : Volume des opérations de change  
déclarées au Canada, par échéance<sup>a</sup>**  
En millions de dollars É.-U.

Instrument	Avril 2007		Octobre 2007		Avril 2008		Octobre 2008		Avril 2009		Octobre 2009	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Opérations à terme sec</b>												
Jusqu'à un mois	39 657	50,7	44 800	49,7	45 817	40,6	80 421	42,0	60 763	50,0	51 985	46,8
D'un mois à un an	36 874	47,1	41 595	46,1	61 957	54,9	104 077	54,4	55 120	45,4	52 197	47,0
Plus d'un an	1 684	2,2	3 785	4,2	4 991	4,4	6 852	3,6	5 618	4,6	6 920	6,2
<b>Total</b>	<b>78 215</b>	<b>100,0</b>	<b>90 179</b>	<b>100,0</b>	<b>112 764</b>	<b>100,0</b>	<b>191 349</b>	<b>100,0</b>	<b>121 501</b>	<b>100,0</b>	<b>111 102</b>	<b>100,0</b>
<b>Swaps de taux de change</b>												
Jusqu'à un mois	670 283	81,8	872 910	79,7	789 189	79,7	736 124	75,6	718 697	76,9	762 941	81,3
D'un mois à un an	143 605	17,5	214 868	19,6	192 035	19,4	229 050	23,5	206 097	22,0	161 589	17,2
Plus d'un an	6 017	0,7	7 562	0,7	9 125	0,9	8 926	0,9	7 848	0,8	13 945	1,5
<b>Total</b>	<b>819 906</b>	<b>100,0</b>	<b>1 095 341</b>	<b>100,0</b>	<b>990 350</b>	<b>100,0</b>	<b>974 100</b>	<b>100,0</b>	<b>932 642</b>	<b>99,8</b>	<b>938 475</b>	<b>100,0</b>
<b>Options de gré à gré</b>												
Jusqu'à un mois	20 336	46,4	29 176	54,3	18 561	41,3	13 524	28,5	15 603	48,3	16 806	42,5
D'un mois à un an	19 960	45,6	18 586	34,6	17 692	39,4	21 230	44,7	11 764	36,4	10 977	27,8
Plus de six mois	3 507	8,0	6 011	11,2	8 664	19,3	12 741	26,8	4 936	15,3	11 720	29,7
<b>Total</b>	<b>43 803</b>	<b>100,0</b>	<b>53 773</b>	<b>100,0</b>	<b>44 917</b>	<b>100,0</b>	<b>47 495</b>	<b>100,0</b>	<b>32 303</b>	<b>100,0</b>	<b>39 503</b>	<b>100,0</b>

a. Données non corrigées pour supprimer le double comptage.

**Tableau 7 : Modes d'exécution**  
**Ventilation en pourcentage**  
**Octobre 2009**

Classification	Modes d'exécution destinés aux négociants			Modes d'exécution destinés aux clients			TOTAL
	Négociation en ligne	Courtage électronique	Courtage traditionnel	Système de négociation client-courtier	Plateformes exclusives à une banque	Plateformes multibanques	
<b>Par paire de monnaies :</b>							
<b>Dollars canadiens contre</b>							
USD	40	24	18	14	2	2	100
Autres	27	8	1	51	3	11	100
<b>Dollars É.-U. contre</b>							
EUR	21	52	13	11	1	2	100
JPY	20	54	12	10	2	1	100
GBP	15	71	4	7	2	2	100
<b>Total – paires de monnaies</b>	35	32	15	14	1	2	100

<b>Par instrument :</b>							
Opérations au comptant	19	44	14	19	3	2	100
Opérations à terme sec	26	9	3	48	4	10	100
Swaps de taux de change	41	31	17	9	0	2	100
Swaps de devises	68	6	5	21	0	0	100
Options	48	35	1	10	5	0	100
<b>Total des instruments</b>	35	32	15	14	1	2	100

<b>Par contrepartie :</b>							
Avec des établissements déclarants	60	30	10	0	0	0	100
Avec d'autres négociants	38	41	20	0	1	0	100
Avec d'autres institutions financières	0	1	2	76	5	16	100
Avec des clients non financiers	0	0	0	90	6	4	100
<b>Total des contreparties</b>	35	32	15	14	1	2	100